

(Front Panel)

SPORODEX L FONGICIDE BIOLOGIQUE

Pour la suppression du Blanc sur les roses et les concombres de serre.

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT POSSIBLE

INGRÉDIENT ACTIF/GARANTIE: *Pseudozyma flocculosa* souche PF-A22 UL 1.3%
AUTRES INGRÉDIENTS: 98.7%
TOTAL: 100.0%

(Contient un minimum de 3×10^8 unités formant colonies/mL)
Avertissement, contient l'allergène lait.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT

Avis de modification

Enregistrement de l'EPA (É-U): 69697-3
Homologation de l'EPA (É-U): 69697-CAN-001

NO. D'HOMOLOGATION 27161 -- LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net: 1L, 2L (32 oz fl. U.S., 64oz fl. U.S.)

Fabriqué par: Plant Products Co. Ltd.
314 Orenda Road
Brampton, Ontario L6T 1G1, Canada
905-793-7000

Distribué par: Plant Products Co. Ltd.
6160 Riverside Dr
Suite 103
Dublin, OH 43017

Numéro de lot: [XXX]

Date de fabrication: [XXX]
Utiliser en moins de 3 mois de la date de fabrication

GARDER LE PRODUIT AU CONGÉLATEUR JUSQU'À SON UTILISATION

(Back Panel)

PRÉCAUTIONS / MESURES PRÉVENTIVES

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES: Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Suite à la manipulation du produit, se laver à fond avec du savon et de l'eau.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL(EPP): Les opérateurs antiparasitaire et autres manipulateurs doivent porter un chandail à manches longues et des pantalons longs, des gants imperméables, des bas et des souliers. Tous les manipulateurs de produits et les opérateurs antiparasitaire doivent porter un masque anti-poussière/brouillard (norme minimale MSHA/NIOSH TC-21C), ou un masque approuvé NIOSH ayant un filtre N-95, R-95, P-95 ou un filtre HE pour produits biologiques. Enlever les vêtements contaminés et suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPP avant leur réutilisation. Si aucune de ces instructions ne sont disponibles, laver tout l'équipement de protection lavable avec du détergent à lessive et de l'eau chaude. Nettoyer et entreposer l'EPP séparément des autres vêtements de la maisonnée.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR L'UTILISATEUR: Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer du tabac ou aller à la toilette. Enlever l'EPP immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Se laver et changer de vêtements le plus tôt possible après la manipulation de ce produit.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ne pas appliquer directement sur l'eau, ou sur des zones où de l'eau de surface est présente, ou sur la surface de terrain située sous la marque supérieure que laisse le passage de la marée. Ne pas contaminer aucune source d'eau lors du nettoyage de l'équipement ou du rejet de l'eau de nettoyage.

PREMIERS SOINS	
Contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none">• Enlever les vêtements contaminés.• Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes.• Communiquer avec un centre anti-poison ou consulter un médecin pour obtenir de l'aide médicale.
Si inhalé	<ul style="list-style-type: none">• Sortir la personne atteinte à l'air frais.• Si la personne ne respire pas, appeler le 911. Ensuite donner la respiration artificielle préférablement le bouche-à-bouche, si possible.• Communiquer avec un centre anti-poison ou consulter un médecin pour obtenir de l'aide médicale.
Contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none">• Tenir les yeux ouverts et rincer doucement avec de l'eau pendant 15 - 20 minutes.• Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, après les 5 premières minutes, ensuite continuer à rincer les yeux.• Communiquer avec un centre anti-poison ou consulter un médecin pour obtenir de l'aide médicale.
Si ingéré	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer avec un centre anti-poison ou consulter un médecin pour obtenir de l'aide médicale.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Faire boire un verre d'eau si la personne est capable d'avaler.• Ne pas induire le vomissement, à moins que ce soit conseillé de le faire par le centre anti-poison ou par un médecin.• Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. |
|--|--|

Consulter un médecin IMMÉDIATEMENT si une irritation apparaît et persiste ou est sévère. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE / NOTE AU MÉDECIN

Aucun antidote spécifique n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

MODE D'EMPLOI

Aux États-Unis – Utiliser ce produit d'une façon autre que celle indiquée sur cette étiquette constitue une violation des lois fédérales. Pour connaître toute exigence spécifique à votre État, contacter l'agence responsable de la réglementation des pesticides. Ne pas appliquer ce produit s'il est possible qu'il entre en contact, directement ou par dérive, avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les manipulateurs portant des vêtements de protection peuvent être présents dans la zone de traitement durant l'application.

Au Canada - AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit de suppression doit être appliqué conformément aux instructions de cette étiquette. L'emploi de ce produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

Aux États-Unis. -

Conditions d'utilisation en Agriculture

Utiliser ce produit conformément à son étiquette ainsi qu'avec le Worker Protection Standard, 40 CFR partie 170. Cette norme contient les exigences concernant la protection des travailleurs agricoles sur les fermes, les compagnies forestières, les pépinières et les serres, ainsi que pour les manipulateurs de pesticides agricoles. Il contient les exigences en ce qui concerne la formation, la décontamination, la notification, et l'assistance en cas d'urgence. Il contient aussi des instructions spécifiques et des exceptions se rapportant aux énoncés contenus dans cette étiquette en ce qui concerne l'équipement de protection personnel (EPP), et l'intervalle de ré-entrée limitée. Les conditions énoncées dans cet encadré s'appliquent seulement aux utilisations de ce produit qui sont couvertes par le Worker Protection Standard.

Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans la zone traitée pendant l'intervalle de ré-entrée limitée de 4 heures.

Lorsqu'une entrée hâtive doit être faite dans la zone traitée et ce, sous les restrictions qui sont permises sous le Worker Protection Standard et que cela implique un contact avec toute chose ayant été traitée, comme des plantes, du sol ou de l'eau, un équipement de protection est requis comme un habit de protection (de type Tyvek), des gants imperméables et des souliers et des bas.

Au Canada -

NE pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans la zone traitée pendant l'intervalle de ré-entrée limitée de 4 heures. Les travailleurs peuvent entrer dans la zone traitée pendant l'intervalle de ré-entrée limitée seulement si l'équipement de protection personnel approprié est porté, incluant un chandail à manches longues, un pantalon long, des bas et des souliers, des gants imperméables ainsi qu'un masque approuvé NIOSH ayant un filtre N-95, R-95, P-95 ou un filtre HE pour produits biologiques.

INFORMATION GÉNÉRALE

SPORODEX L est un champignon antagoniste de l'organisme causant la maladie du Blanc et est présent naturellement. SPORODEX L est une formulation liquide aqueuse de *Pseudozyma flocculosa* conçue pour supprimer le Blanc sur les cultures énumérées.

TAUX D'APPLICATION

CULTURE	MALADIE	TAUX
Roses en serre Concombres de serre	Blanc	Au États-Unis et au Canada: 500 mL par 100 L d'eau. Ajouter 20 ml d'un agent mouillant approprié par 100 L du mélange de pulvérisation ou 64 oz fl. U.S. par 100 gallons d'eau U.S.. Ajouter 3 oz fl. U.S. d'un agent mouillant approprié par 100 gallons U.S. du mélange de pulvérisation.

Ajouter SPORODEX L à l'eau. Pulvériser le feuillage jusqu'au point de ruissellement à des intervalles d'une semaine, en commençant lorsque les conditions environnementales sont propices au développement du Blanc, ou dès l'apparition du premier signe de la maladie.

Appliquer jusqu'à 1500 litres du mélange de pulvérisation par hectare (150 gallons U.S. du mélange par acre) pour les roses coupées et les concombres, ou à peu près 1000 L par hectare (100 gallons U.S. par acre) pour les roses en pot.

Maintenir l'humidité relative au-dessus de 70% pendant 12 heures après l'application, en utilisant, par exemple, des toiles ombrageantes ou en appliquant SPORODEX L tard dans la journée ou lors de conditions nuageuses prolongées.

NOTE: L'utilisation d'autres produits chimiques en même temps que SPORODEX L peut inhiber l'activité de ce produit contre le Blanc. Ne pas mélanger SPORODEX L avec d'autres produits chimiques dans un même réservoir.

La compatibilité de SPORODEX L n'a pas été testée avec tous les produits chimiques ou biologiques (incluant les agents de lutte biologiques et les arthropodes) utilisés dans les serres de production. Pour obtenir des détails sur la compatibilité, contacter le distributeur ou le fabricant, ou faire des essais sur un petit nombre de plants avant d'utiliser le produit sur toute la culture.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale suite à l'entreposage ou à l'élimination du produit.

Entreposage du pesticide: Entreposer au congélateur à -20°C (-4°F) ou moins, et garder à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder le produit dans son contenant d'origine lors de l'entreposage et garder le couvercle du contenant fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé. Ce produit devrait être utilisé dans les 3 mois suivant la date de manufacture s'il est entreposé à une température de -20°C (-4°F). Décongeler à la température de la pièce avant son utilisation.

Aux États-Unis-

Élimination du pesticide: Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être mis au rebut sur place ou dans un dépotoir approuvé.

Élimination du contenant: Vider complètement le contenu du paquet dans l'équipement d'application. Ensuite, éliminer le contenant vide dans une décharge sanitaire ou par incinération,

ou, si permis par les autorités locales ou de l'État, en le brûlant. Si le contenant est brûlé, se tenir à l'écart de la fumée. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Au Canada

ÉLIMINATION

1. Rincer trois fois ou rincer sous pression le contenant vide. Ajouter l'eau de rinçage au mélange de pulvérisation dans le réservoir.
2. Suivre les instructions provinciales en ce qui concerne tout nettoyage supplémentaire requis du contenant avant sa mise au rebus.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Disposer du contenant conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non-utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Aux États-Unis - NOTE À L'UTILISATEUR: Le vendeur n'émet aucune garantie, implicite ou explicite, sur la valeur marchande bien-fondée, ou sur l'utilisation de ce produit autre qu'indiquée sur l'étiquette. L'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation, l'entreposage ou la manipulation du produit qui ne sont pas en conformité avec les instructions énoncées dans l'étiquette.

Au Canada - NOTE À L'ACHETEUR: La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions indiquée sur l'étiquette, de sorte que l'acheteur assume tous les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peut entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

SPORODEX L est une marque de commerce de Plant Products Co. Ltd.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))